

# AVIVA INVESTORS

*Société d'Investissement à Capital Variable*  
Siège social : 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « **Fonds** »)

---

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

---

Luxembourg, le 13 juin 2024

Cher/Chère Actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil** ») vous convoque par la présente à l'assemblée générale annuelle du Fonds (l'« **Assemblée** ») qui se tiendra au siège social du Fonds au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg le **vendredi 28 juin 2024 à 9 h 30 HEC** ou à tout ajournement de celle-ci, aux fins d'examiner et de voter l'ordre du jour ci-dessous :

### Ordre du jour

1. Lecture du rapport des administrateurs et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Approbation des comptes annuels révisés du Fonds pour l'exercice comptable clos le 31 décembre 2023 ;
3. Affectation des résultats tels que proposés par le Conseil dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Ratification des dividendes versés en 2023 ;
5. Quitus aux administrateurs eu égard à l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
6. Nominations réglementaires :
  - a. Démission de Paula Concordea du poste d'administratrice du Fonds à compter du 16 octobre 2023 ;
  - b. Démission de Martin Bell du poste d'administrateur du Fonds à compter du 15 mai 2024 ;
  - c. Réélection aux postes d'administrateurs de :
    - i. Jacques Elvinger ;
    - ii. Denise Voss ; et
    - iii. Penny Collins Moffat.
  - d. Nomination de Paula Concordea en qualité d'administratrice du Fonds sous réserve de l'approbation de la CSSF à compter de celle-ci ;
7. Approbation des jetons de présence des administrateurs pour un montant total allant jusqu'à 100 000 EUR par an ;
8. Nomination d'Ernst & Young en tant que nouveau réviseur d'entreprises agréé du Fonds en remplacement de PricewaterhouseCoopers (« PwC ») jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2025 et l'autorisation des conditions de sa nomination par le Conseil ; et
9. Tout autre point pouvant être soulevé devant l'Assemblée.

# AVIVA INVESTORS

*Société d'Investissement à Capital Variable*  
Siège social : 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 32 640  
(le « **Fonds** »)

## Quorum

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée peuvent être adoptées sans quorum, par simple majorité des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

## Modalités de vote

Vos droits à assister à une assemblée générale et à exercer un droit de vote lié à vos actions sont déterminés conformément aux actions que vous détenez à la date d'enregistrement (le 21 juin 2024 à minuit).

Les comptes annuels révisés, le rapport des administrateurs et le rapport du réviseur d'entreprises indépendant sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de gestion, Aviva Investors Luxembourg, en contactant l'adresse e-mail suivante : [legal.lu@avivainvestors.com](mailto:legal.lu@avivainvestors.com).

Pour toute question concernant ces changements ou pour une discussion plus détaillée à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre conseiller financier.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Le formulaire de procuration joint doit être envoyé par voie électronique à l'adresse [legal.lu@avivainvestors.com](mailto:legal.lu@avivainvestors.com) avant **12 h 00 HEC le 27 juin 2024**, l'original devant ensuite être envoyé aussi rapidement que possible à l'adresse suivante : PO Box 1375, L-1013 Luxembourg, à l'attention d'Aviva Investors Luxembourg, Legal Department.

Veuillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.



---

Agissant pour le compte du Conseil